



PRESSE INTERNATIONALE

Ligue Communiste des Travailleurs – section belge de la Ligue Internationale des Travailleurs - QI



PREMIER MAI : JOURNÉE DE LUTTE
(MANIFESTATION AU HAYMARKET - 4 MAI 1886 - CHICAGO)



SOLIDARITÉ !
Avec ou sans papiers,
nous sommes tous
des travailleurs.

« Tous ensemble, tous ensemble » : Pour dire « ouais, ouais, ouais » ?

« Les manifs, ça ne sert à rien... ». Comment pourrions-nous ne pas comprendre nos collègues de travail qui nous répondent cela quand nous les invitons à une manifestation syndicale ? En effet, le schéma se répète depuis des années, des promenades encadrées, avec des ballons, des sifflants, et à l'arrivée des saucisses et de la bière. A la tribune, un dirigeant syndical qui prononce un discours enflammé qui se termine par : « restez mobilisés ! » Mais dans les faits, cela veut dire : « rentrez chez vous et attendez nos mots d'ordre ». Finalement, on ne sait pas vraiment à quoi la manifestation a servi, puisqu'à quelques nuances près, le gouvernement continue à appliquer ses politiques d'austérité. Bref, non seulement nous ne gagnons rien, mais nous allons de défaite en défaite... tout en manifestant. Et après plusieurs mois de mobilisation, alors que rien n'est encore joué, c'est à une série de concerts que la FGTB nous convie pour le 1er mai.

Pourtant, c'est grâce à de grandes mobilisations, à de longues grèves, à des occupations d'usines, bref, grâce à la mobilisation des travailleurs, que nous avons gagné les droits que le gouvernement nous enlève actuellement. Le 1er mai, ce n'était pas un jour de fête pour tous ceux qui luttèrent pour les 8 heures, comme les martyrs de Chicago ! Et actuellement, c'est aussi une journée de lutte, car nous

n'avons pas grand-chose à fêter avec ces gouvernements de l'austérité.

Il est donc fondamental de continuer à se mobiliser et à construire un rapport de force, dans la rue, capable de faire reculer le gouvernement. Dans ce cadre, pour qu'une manifestation serve à quelque chose, il faut qu'elle soit le reflet de nos combats. Un cortège folklorique de la gare du Nord à la gare du Midi ne fera jamais peur au gouvernement. Par contre, des manifestants qui chantent des slogans, discutent avec leurs camarades de l'organisation de la lutte ; une manifestation qui se termine ou débute par une assemblée démocratique, cela commence à inquiéter le pouvoir, car elle nous soude et elle renforce notre combativité.

C'est ce que nous avons pu retrouver dans la manifestation de la CGSP, le 19 mars, pour se rendre au rassemblement place de la Monnaie. Des slogans contre l'austérité et pour la grève générale étaient scandés, et sur la place, un stand était dressé pour diffuser la campagne contre l'austérité de la CGSP-ALR Bruxelles. C'est aussi de la combativité qu'on retrouvait à certains endroits de la manifestation du 30 mars à Bruxelles, où des militants ont déroulé sur le podium une banderole appelant à la grève générale. Mais la bureaucratie n'a bien sûr pas toléré cette intrusion plus de quelques minutes. A Charleroi, le 1er avril, le bloc des jeunes FGTB scandait « Tous ensemble, tous ensemble,

grève générale ! ». Malheureusement, à la fin de la manifestation, nos dirigeants syndicaux répondaient par le mot d'ordre totalement inoffensif de : « Tous ensemble, tous ensemble, ouais, ouais, ouais ! »

Ce dont nous avons besoin, c'est de politiser nos manifestations, ainsi que d'appeler à des assemblées pour faire le bilan de ces actions et se poser les questions suivantes : « Comment a-t-elle été faite ? Qu'a-t-on gagné ? Comment continuer ? Est-ce que la mobilisation a été efficace ? Que mettre en place pour la prochaine manifestation ou grève ? »

Ce qui manque aujourd'hui, ce n'est pas la combativité des travailleurs : c'est une organisation qui unisse les différentes voix et concentre cette combativité dans une lutte consciente contre ceux qui prétendent nous faire payer les frais d'un système économique qui ne profite finalement qu'à eux.

Sur nos lieux de travail, dans les syndicats, convoquons des assemblées de base pour décider de nos luttes !

Pour un plan de lutte conséquent qui fasse reculer le gouvernement !

Pour un 1er mai internationaliste et de lutte ! ■

LIT-QI

LALIGUE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS- Quatrième Internationale veut construire dans notre classe un parti révolutionnaire international sur le modèle de celui de Lénine, avec comme programme la seule alternative réaliste à l'exploitation capitaliste et à la misère des peuples engendrée par l'impérialisme : mettre fin à la domination de la bourgeoisie par la prise du pouvoir par les travailleurs. Dans cette perspective, nous construisons la section belge de la LIT-QI, en intervenant dans les luttes et en défendant l'unité de notre classe vers la mobilisation. Nous revendiquons l'apport historique de Marx, de Lénine et de Trotsky.

Nous revendiquons la révolution d'octobre de 1917 en Russie ainsi que les bases de la construction de la III Internationale. La dégénérescence bureaucratique de cette expérience unique du prolétariat, qui s'est finalement soldée par la restauration du capitalisme, n'a pas pour autant amené la fin de ce besoin historique de notre classe. Au contraire. Nous revendiquons l'initiative de Trotsky de construire la IV Internationale, avec la plus large démocratie dans les discussions et l'élaboration théorique, et la plus ferme unité dans l'action. La LIT a actuellement des sections dans 25 pays, et nous invitons tous ceux qui ont le même souci d'en finir avec la misère et l'exploitation, de nous rejoindre dans sa construction, aussi en Belgique.

S'organiser et mobiliser pour la grève générale

L'élan de lutte de la fin de 2015, avec la manifestation du 6 novembre, les grèves régionales et finalement la grève générale du 15 décembre, n'a pas eu de continuité. Les derniers mois, nous n'avons plus connu de grandes luttes tenaces comme celle de la grève de quatre mois des travailleurs de BM&S ou de paralysie du pays.

Beaucoup de luttes, mais dispersées

Cependant, les luttes n'ont pas cessé pour autant, loin de là. Le 21 janvier, un front commun a réuni 2000 manifestants des services publics. En février, des manifestations ont eu lieu en front commun à Liège (le 6) et à Charleroi (le 9) ; le 14-15, les sans-papiers ont marché de Bruxelles à Anvers, et le 25, une marche du CPAS aux locaux de l'ONEM a eu lieu à Charleroi, Namur, Liège, Bruxelles, Anvers et Verviers contre les exclusions du chômage. Le 11 mars, un rassemblement à la place de la Monnaie à Bruxelles a réuni près de 10.000 travailleurs. Ce jour là, à juste titre, la secrétaire générale de la CSC, Marie-Hélène Ska, qui disait qu'elle « compte avec le bon sens du gouvernement », a été sifflée aux cris de « grève générale ».¹ Le même jour, les jeunes FGTB wallons se sont invités à l'Elisette, où plusieurs centaines de manifestants ont hué les députés MR qui ne manifestait que du dédain, alors qu'Ecolo et le PS poussaient le cynisme jusqu'à vouloir apparaître comme les amis de ces jeunes et que le PTB était aux abonnés absents. Et le 19, des milliers de travailleurs du service public ont manifesté en front commun à Bruxelles. Entre-temps, le 12 mars une manifestation antifasciste a parcouru les rues de Gand et le 22, au rassemblement traditionnel devant le centre fermé de Vottem, 500 manifestants ont encore une fois protesté contre cette pratique

infâme et exigé la régularisation des sans-papiers.

Des actions spécifiques sur le lieu de travail ont même obtenu quelques petites victoires, comme l'action contre le renvoi de deux délégués à Forest, ou encore les quatre jours de grève chez Remacle Béton, qui ont forcé la direction à revenir sur sa décision du 18 février, de licencier deux ouvriers. Chez

avant le convoi qui balaie les canettes et les tracts que les participants auraient jeté sur la voie publique.

Pendant ce temps, le gouvernement avance

Ce n'est pas étonnant alors que le gouvernement ne se sente pas gêné pour aller encore plus loin que gouvernement précédent (socialiste celui-là) et



Grains noirs à Molenbeek, une grève a arraché la réintégration des 9 ouvriers licenciés le 17 mars.

Et on ne compte plus les arrêts de travail « sauvages », issus spontanément de la base, qui échappent au contrôle des directions syndicales, quand les conditions de travail deviennent insupportables.

Mais tout cela reste éparpillé, en dépit du fait que 20.000 personnes se sont retrouvés à Bruxelles le 29 mars pour exprimer leur colère, dans une Parade voulue festive et ludique par les organisateurs (Hart boven Hard et Tout autre Chose) qui, lors de la mise en scène des 10 « thèmes », en ont soigneusement écarté toute « pollution » par des forces organisées du monde du travail, reléguant celles-ci dans une annexe, juste

avancer dans l'application des mesures « nécessaires pour maintenir la compétitivité », c'est-à-dire le taux de bénéfices des patrons.

Depuis le 1er janvier 2015, les pré-pensionnés qui n'ont pas 60 ans doivent de nouveau être « activement » disponibles sur le marché du travail, alors que, depuis cette même date, des milliers de chômeurs se sont retrouvés sans droit aux allocations de chômage. Le président de la Fédération des CPAS wallons, Claude Emonts (PS), et son homologue bruxellois, Michel Colson (FDF) se plaignent à juste titre que « la limitation à trois ans des allocations d'insertion pour les jeunes qui n'ont pas trouvé d'emploi après leurs études va surcharger des CPAS déjà sous-financés ».² Dans ce cas pourtant, il s'agit d'une mesure décidée

par le PS en 2011 et qui entre en vigueur cette année. Ce sont 18 432 jeunes qui tombent sous le couperet.³

Début février, un accord salarial interprofessionnel est signé par les patrons et deux syndicats (sans la FGTB), et « homologué » par le gouvernement, prévoyant une limite pour les augmentations salariales de 0 % en 2015 et 0,6 % en 2016.

Le vendredi 27 février, le conseil des ministres approuve le projet de loi sur la « promotion de l'emploi », essentiellement par une baisse des salaires de 2 % (le « saut d'index »), approuvé ensuite par la Commission des Affaires sociales.⁴

Depuis le 1er mars, les Agents Contractuels Subventionnés (ACS), actifs dans le secteur non-marchand et prestant de précieux services à la population, souvent avec des CDI, sont réduits à des « chômeurs activés », des « tremplins vers un emploi durable » avec des contrats de courte durée.

Le 18 mars, le ministre de la Justice présente son « plan justice » à la Chambre, avec une augmentation des « droits d'accès », ce qui, avec la TVA de 21 % sur les honoraires des avocats, entrée en vigueur le 1er janvier 2015, rend impayable ce droit élémentaire pour « l'utilisateur » lambda. Entre-temps, 124 millions d'économies sont imposés au budget du ministère de la Justice. Et sous prétexte de désengorger le retard dans les tribunaux, les grands délinquants financiers pourront dorénavant accéder plus facilement à un règlement en marge de ceux-ci et « racheter » leur procès. Par contre, pour le petit délinquant, l'arrestation préventive peut maintenant durer 72 heures (au lieu de 24) avant qu'un juge n'intervienne.

Et cérise sur le gâteau, le jour même de la grève générale de la CGSP, le parlement approuve la baisse générale des salaires de 2 %.

D'autre part, l'abominable attaque contre les journalistes de Charlie Hebdo a été mise à profit par le gouvernement

pour renforcer l'appareil de répression de l'Etat, avec des Sanctions Administratives Communales qui échappent aux juges et avec les militaires dans les rues de nos villes. Et la « répression » à l'échelle de la planète n'est pas oubliée. Au sommet de l'OTAN des 3 et 4 septembre, la Belgique s'est engagée à augmenter son budget de guerre de 0,5 % du PIB à 2 % d'ici à 10 ans. Il s'agit essentiellement de 6 milliards pour acheter des avions de chasse et les maintenir en condition de combat pour l'OTAN.

Le seul objectif de la bureaucratie : reprendre les négociations

On se demande comment tout cela est possible. Kris Peeters, vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi, nous a donné la réponse, à l'occasion de la signature de l'accord salarial en février :

« J'ai compris de la part de la FGTB que ce n'est pas parce que le syndicat n'avait pas signé l'accord sur les salaires qu'il n'aurait pas une attitude positive au sein du Conseil national du travail. [...] La FGTB a également indiqué que la stabilité était nécessaire au niveau sectoriel, dans la perspective des négociations qui vont commencer à ce niveau. Et ce que j'ai compris de la part de la FGTB, c'est qu'ils sont conscients que des actions ne veulent pas nécessairement dire des grèves.

Qui aurait cru, en novembre et décembre dernier, qu'on parviendrait à ces accords ? A ce moment, quand on m'a demandé si c'était possible, je disais que c'était presque impensable. »⁵

Le sommet syndical est effectivement plus soucieux d'assurer « la stabilité sociale », ensemble avec ses « partenaires » du patronat dans le groupe des dix, que d'organiser la lutte et de l'unifier à l'échelle nationale. Il fait tout son possible pour isoler les luttes et pour les diluer dans des discussions à huit-clos sans lendemain, soucieux d'être

reconnue comme « interlocuteur » par la classe au pouvoir.

Toutefois, le 22 avril, sous la pression de la base, une grève dans les services publics – organisée par la CGSP, soutenue du bout des doigts par la FGTB, et tolérée pas la CSC qui « couvrait » les grévistes comme s'il s'agissait d'un acte purement individuel – a été très largement suivie. A nous de pousser cette mobilisation, au-delà des réticences dans les sommets syndicaux, et de chercher le front commun syndical dans les entreprises, dans les lieux de travail.

Nous organiser pour une riposte d'ensemble à l'austérité

Plus que jamais, comme Marx nous l'a déjà appris, la libération des travailleurs sera œuvre des travailleurs eux-mêmes. Nous devons exiger de nos directions syndicales de changer de cap. Nous devons nous organiser sur le lieu de travail pour exiger une riposte d'ensemble à l'austérité imposée par les patrons et leur gouvernement. Une autre mobilisation comme celle du 9 novembre, une autre grève générale comme celle du 15 décembre sont nécessaires, mais cette fois bien préparées à la base, comme point de départ pour de nouvelles confrontations. « Ensemble on est plus fort » dit la FGTB : oui, quand nous sommes organisés à partir de la base, dans les lieux de travail, exigeant la libre discussion et la prise de décisions par et pour les travailleurs, démocratiquement. ■

1 Voir la vidéo sur <www.7sur7.be/7s7/fr/1502/Belgique/article/detail/2269843/2015/03/30/Marie-Helene-Ska-allume-la-FGTB-et-Marc-Goblet.dhtml>

2 Le Soir, 02.01.2015

3 Chiffres officiels communiqués par le ministre de l'Emploi, Kris Peeters (CD&V), en mars - La Libre, 5.03.2015

4 www.lalibre.be/actu/belgique/saut-d-index-les-articles-du-projet-de-loi-approuves-apres-15-heures-de-debat-55090bbe35707e3e93f67935

5 Le Soir, 12.02.2015

Pour une grève générale, préparée et discutée à la base, comme point de départ d'une lutte qui mette fin aux mesures de ce gouvernement, dans l'objectif d'une autre société où c'est notre classe, où ce sont les travailleurs qui sont au pouvoir.



Albert Parsons



August Spies



Adolf Fischer



Louis Lingg



George Engel

1er mai

La journée internationale des travailleurs

Tous les travailleurs savent que le 1er mai est notre jour ; mais certains ne savent pas que ce n'est pas un jour de fête, mais une journée de lutte.

En 1889, un congrès ouvrier à Paris, celui de la fondation de l'Internationale Socialiste (la Deuxième Internationale), appela – sur initiative des travailleurs étasuniens – à lancer une campagne mondiale pour la journée de 8 heures ; et le Congrès proclama cette journée comme la Journée internationale des travailleurs, en hommage aux martyrs de Chicago.

Qui étaient les martyrs de Chicago ?

[...]* En 1880 fut fondée la *Federation of Organized Trade and Labour Union* (Fédération des Organisations de Syndicats Ouvriers et du Commerce) des Etats-Unis. Et en 1884 fut adoptée une résolution de lancer la lutte pour la journée de 8 heures de travail. Cela suscita un grand intérêt et soutien parmi les travailleurs, qui avaient des journées de 10, 12, voire 14 heures. [...] En 1886, le Président étasunien, Andrew Johnson, promulgua la dénommée *Loi Ingersoll*, qui établissait les « 8 heures », mais qui restait lettre morte. Et la Fédération décida alors d'imposer les 8 heures avec une grève générale à travers les Etats-Unis, à partir du 1er mai. [...]

Beaucoup d'entreprises embauchèrent des briseurs de grève et des hommes de main pour réprimer les réunions des grévistes. C'était le cas à l'usine de *Mc Cormick*. Le 3 mai, une concentration de grévistes et leurs familles, en face de l'usine, fut fortement réprimée, laissant plusieurs blessés, y compris des femmes, des personnes âgées et des enfants.

Pour éviter que la même chose ne se répète, une réunion fut convoquée le lendemain dans un espace ouvert connu comme *Haymarket Square*.

La réunion se déroula sans incident, mais quand le dernier orateur était encore en train de parler et que les gens se dispersaient déjà sous la pluie, un contingent de 200 policiers arriva sur place, ordonnant la dissolution du rassemblement. A ce moment-là, une bombe explosa dans les rangs des policiers et en tua un, ce qui provoqua une

répression violente à tirs de fusils contre les quelques grévistes qui se trouvaient encore sur la place, dont plusieurs furent gravement blessés.

On n'a jamais su qui avait lancé la bombe, mais il y avait de sérieux soupçons que l'auteur était un provocateur nommé Rudolf Schnaubelt. [...] Cette bombe fut toutefois utilisée par les politiciens et les patrons pour déclencher une « chasse aux sorcières » contre les travailleurs. [...]

A Chicago, un grand nombre de travailleurs et de dirigeants furent arrêtés et un procès frauduleux fut finalement mis en scène contre huit travailleurs anarchistes : George Engel, Samuel Fielden, Adolf Fischer, Louis Lingg, Michael Schwab, Albert Parsons, Oscar Neebe et August Spies. Le jury était composé d'hommes d'affaires et un parent du policier mort. Le procureur déclara que les prisonniers étaient accusés parce qu'ils étaient les leaders de la journée, et il demanda un châtiment exemplaire qui permettrait de sauver les institutions en danger.

Il était impossible de prouver quoi que ce soit contre eux. Le seul à avoir participé au rassemblement du 4 mai était l'orateur qui parlait au moment où la bombe avait été larguée. Malgré cela, tous furent condamnés : un à 15 ans de prison, deux à la prison à vie et cinq à la mort.

Le 11 novembre 1887, à midi, Spies, Engels, Parsons et Fisher furent conduits à l'échafaud, alors que le cinquième condamné, Louis Lingg, s'était suicidé dans sa cellule. Ce sont eux les martyrs de Chicago. Leur cortège funèbre fut accompagné d'un demi-million de

personnes et c'est en leur hommage qu'est célébré le Premier mai comme Journée internationale des travailleurs.

Les 8 heures ont été acquises, mais la lutte continue

Vers la fin de 1886, plusieurs patrons concédèrent les 8 heures pour des centaines de milliers de travailleurs ; en 1938, les 8 heures furent acquises partout dans les Etats-Unis ; et l'acquis s'est alors étendu dans le monde entier.

Mais les martyrs de Chicago ne combattaient pas seulement pour les 8 heures. Ils étaient conscients du fait que, sans la défaite du système capitaliste et l'imposition de la société socialiste, les injustices sociales allaient continuer et les acquis seraient finalement détruits.

Et c'est ce qui est en train de se passer. Aujourd'hui, très peu de travailleurs parviennent à vivre avec seulement 8 heures de travail. [...] Et tout comme en 1886, ceux qui luttent sont persécutés [...].

C'est pourquoi la lutte continue. Et actuellement, comme alors, cette lutte doit être internationale, car ce qui nous arrive à nous est le sort de tous les travailleurs dans le monde. **Nous subissons tous les mêmes plans d'ajustement et de pillage qui nous sont imposés par l'impérialisme, et tous les travailleurs du monde doivent donc s'unir pour combattre ce dernier.** ■

* Cet article est un extrait d'une étude d'Alicia Sagra, publiée dans le journal du PSTU-A, le parti de la LIT en Argentine, et disponible en entier sur notre site, www.lct-cwb.be onglet *Thèmes / Histoire*.

La SNCB sort le carton rouge de la répression

Des sanctions plus lourdes pour le personnel du chemin de fer

Partons de quelques exemples concrets. [...]

- Le fait de sortir quinze minutes avant l'heure, bien que le « relais » est déjà sur place, est non seulement plus étroitement contrôlé, mais aussi plus rigoureusement sanctionné.
- Un collègue a une discussion avec un contrôleur de tickets² pour savoir si son libre-parcours vaut pour la 1ère ou la 2e classe ? Payer l'amende ; tous les avantages de circulation supprimés pour un an ; et une sanction disciplinaire en plus.
- Un sous-chef de gare arrive quelques fois trop tard et son uniforme n'est pas en parfait état ? Un mois de suspension.
- Un guichetier prend trop de pauses-cigarette ? Licenciement.

Pour chaque cas individuel, la direction a souvent bien une explication pour justifier la sanction lourde, telle que « nous devons tenir compte de ce qui s'est passé dans le passé », par exemple. Mais si nous regardons la politique de sanctions dans son ensemble, il saute aux yeux qu'auparavant il y avait une certaine tolérance et le collègue sanctionné s'en sortait avec une réprimande après un entretien avec son supérieur immédiat. Et cette période semble révolue.

Davantage de répression : une évolution sournoise ou un choix délibéré du management ?

S'il en est ainsi, s'il s'agit bel et bien d'une tendance générale, nous devons nous demander pourquoi. D'une part, cela ne devrait pas nous surprendre, car la répression augmente partout dans la société et est menée par nos

*Depuis une vingtaine d'années, les services publics subissent un démantèlement progressif. Mais les problèmes pour les travailleurs et les usagers du rail s'accroissent avec les gouvernements pro-austérité : plaintes des voyageurs concernant le nouveau plan de transport et la ponctualité ; pression politique pour introduire un service minimum ; manque de personnel ; augmentation de la dette (5 milliards d'euros) ; etc. [...] * Et les conditions de travail en général ne cessent de se dégrader. [...]*

Il nous semble aussi, en particulier, que la direction de la SNCB¹ agit de façon plus répressive envers son personnel qu'auparavant. Et c'est ce que nous voulons placer dans ce contexte plus général de la politique du management de la SNCB et du gouvernement Michel.

gouvernements : nouvelles Sanctions Administratives Communales (SAC) ; politique d'immigration plus stricte ; culpabilisation des demandeurs d'emploi ; et ainsi de suite. L'attentat contre Charlie Hebdo, le 7 janvier dernier, a non seulement été dénoncé, à juste titre, par la population ; il a aussi été l'occasion pour créer un climat de répression, avec les militaires dans la rue, soutenu par tous les partis au Parlement.

Mais d'autre part, dans le secteur public, l'attitude plus répressive du management peut aussi être un choix délibéré. Ces entreprises publiques de l'Etat sont sous pression pour évoluer, se « moderniser », c'est à dire se privatiser. [...] Et avec un statut du personnel encore assez avantageux et une tradition syndicale et de lutte assez forte, ce recyclage vers une entreprise « compétitive » ne se fait pas sans problèmes. [...] En intervenant et en punissant plus sévèrement, l'agent dans le secteur public devrait prendre conscience que les exigences pour pouvoir continuer à y travailler sont montées d'un cran : il doit rester sur le qui-vive pour ne pas commettre de fautes, sinon, il trinque. [...]

Cette analyse n'est évidemment qu'une hypothèse de travail basée sur des faits. [...] Mais en tout cas, cela peut très bien être une décision consciente du management pour faire, dans sa vision, un pas en avant aussi dans ce domaine, face au personnel et ses organisations syndicales.

Quel intérêt le management a-t-il d'agir de façon plus répressive ?

Des collègues trouvent souvent les peines graves ou disproportionnées incompréhensibles. Ils réagissent en se demandant : « Ce n'est quand même pas motivant ? » Le fait est qu'ils supposent que la préoccupation du management d'une entreprise publique devrait, en premier lieu, être le bien-être de ses travailleurs, et que la motivation positive du personnel est la meilleure garantie pour un bon service aux usagers du service public. [...]

Mais c'est naïf de penser que le bien-être des travailleurs soit la priorité du management. [...] Il vaut mieux jeter un regard sur ce qu'exige « le politique » de ses entreprises publiques pour comprendre la réaction du management. Comme mentionné ci-dessus, il y a la nécessité impérieuse de se réorienter vers une entreprise concurrentielle axée sur le marché, à l'instar du privé. La Poste (« Bpost ») y est généralement donnée comme un exemple à suivre. Le ministre Labille a bien causé une certaine agitation lors de sa nomination, concernant le salaire de Johnny Thijs, mais cela semble plutôt relever du souci de se profiler que d'une indignation à juste titre. En général, les mérites de Thijs sont appréciés par des politiciens de tous bords : il a fait de La Poste une société cotée en bourse, il réduit les effectifs, il a aboli le statut, il a introduit plus de flexibilité (et moins de certitude) dans les horaires de travail ; bref, un exemple de réussite pour rendre une entreprise à nouveau « performante ».

Il est donc logique que l'on veuille attirer pour la SNCB le même genre de management, qui procède selon les principes néolibéraux pour continuer à « restructurer » l'entreprise. [...] Cornu [...] n'a pas raté son entrée en fonction

¹ Par commodité de langage, nous nous référons aux trois entités issues de la scission (SNCB ; Infrabel ; HR-rail) avec le mot SNCB, familier déjà à nos grands-parents.

² L'agent qui fait un deuxième contrôle des tickets des voyageurs et qui, en passant, contrôle le travail des accompagnateurs de train.

avec sa lettre au personnel, selon laquelle les trains sont en retard en raison principalement de la négligence du personnel lors du premier départ, alors que les causes structurelles ne sont pas mentionnées.

Nous voyons donc ici aussi un choix conscient de nos gouvernements de nommer des gestionnaires plus « agressifs » à la tête des entreprises publiques. La politique d'austérité de Michel est ici d'une importance capitale, ainsi que sa priorité pour faire rentrer le budget dans la « norme » européenne. Cela éclipsé tous les autres aspects politiques, et le secteur public est considéré en premier lieu comme une zone où l'on peut faire des économies à des fins budgétaires. Dans ce contexte, la façon d'organiser les transports en commun, l'éducation et les soins de santé dans l'intérêt des usagers et de l'environnement n'est plus une priorité depuis belle lurette ; ce n'est même pas un détail accessoire.

Mais cette conjoncture politique et le profil recherché pour le top du management ont inévitablement une influence sur la culture d'entreprise globale et l'orientation de la gestion des ressources humaines. La

direction des Ressources Humaines (RH) met tout d'abord les directions locales plus clairement sous pression pour choisir des peines plus lourdes. Etant donné que beaucoup de directions locales dépendent elles-mêmes à leur tour d'une évaluation pour leur carrière, il y en a peu qui résisteront à la pression. [...]

Et, lorsqu'en plus les salaires du management sont remis en question dans la presse, et que la ministre Galant dit que, par souci d'économie, elle passera le balai dans un certain nombre de niveaux de direction, ce sera aussi une raison pour ventiler cette pression supplémentaire par le management vers le bas.

La tâche des syndicats : développer le contre-pouvoir pour arrêter la répression.

Les syndicats ne doivent pas chercher les objectifs du profit ou de l'austérité, mais, au contraire, le bien-être des travailleurs, ainsi que des conditions de travail respectables. C'est aussi le cas – ou peut-être plus encore – lorsque ces intérêts des travailleurs menacent d'entrer en conflit avec les objectifs du management sous la pression de l'austérité. Une position offensive des syndicats concernant les peines disciplinaires exorbitantes peut éviter que le personnel soit trop soumis au bon plaisir de la direction. [...]

De cette façon, pour la direction, le seuil de l'application de sanctions plus



lourdes contre son personnel se placera à un niveau plus élevé, car elle sait que, lorsqu'elle vise un collègue, elle aura toujours comme cerise sur le gâteau une intervention syndicale.

Entre collègues également, il est important de continuer à discuter et de ne pas considérer les sanctions comme un problème individuel – « il a certainement fait quelque chose de mal, sinon cela n'aurait pas mérité une sanction si lourde » –, mais comme une tendance générale. Si nous pouvons avancer encore un pas de plus, et organiser la solidarité (par exemple avec une lettre, une pétition ou un arrêt de travail), nos organisations syndicales assumeront aussi

une attitude plus incisive quand ils ont à défendre un collègue accusé.

Cette solidarité avec un collègue visé et la réaction collective contre une peine n'est pas un luxe superflu. Car le risque est qu'une sanction trop lourde peut hanter à jamais un collègue : même longtemps après que les bisbrouilles, entre le collègue pénalisé et ses supérieurs hiérarchiques, ont été aplanies, le département RH peut (et va) se rappeler une réalité passée pour sanctionner lourdement un faux pas ultérieur. Nous ne pouvons donc pas tomber dans le piège du « signe vite pour accord et tu seras tranquille. Ce n'est qu'une sanction légère, tu t'en sors bien et cela ne vaut pas la peine de plaider contre cela.»

A un niveau plus politique, nous devons nous rendre compte que la répression croissante est associée à la politique d'austérité à laquelle la SNCB est exposée – tout comme d'autres secteurs publics, ainsi que les acquis sociaux –, et que le combat contre la répression ne peut donc pas être dissocié de la lutte contre la politique d'austérité. Car pour le gouvernement et le management de ses entreprises publiques, c'est une stratégie consciente de s'en

prendre aussi aux travailleurs de façon individuelle, parallèlement à la mise en œuvre des attaques collectives, telles que celles contre le statut. Les organisations syndicales ont donc tout intérêt à ne pas prendre à la légère et ne pas laisser passer les signes d'une intervention plus dure de la part de la direction.

Espérons que ce coup d'œil dans la cuisine interne de la SNCB puisse contribuer aux mobilisations contre les plans sociaux de démantèlement de notre secteur public. ■

*Nous publions ici des extraits d'un article que vous pouvez lire en entier sur notre site, onglet *Syndical* dans la colonne de droite.

Pour la défense du statut !

Pour des conditions de travail respectables et un salaire et un pouvoir d'achat décents !

Pour des services publics dans l'intérêt des gens et de l'environnement !

Contre la marchandisation des services publics et les dogmes de l'austérité !

La résistance contre l'austérité au Pays Noir



Après la fermeture complète de l'extraction minière dans le Pays Noir, première en tonnage extrait, et dont l'origine remonte au 13e siècle, la majeure partie de l'industrie présente dans le bassin carolo a été vendue, démontée, restructurée, reconvertie. Seuls quelques pôles très spécialisés se sont maintenus plus longtemps que d'autres : Caterpillar, Carlam, Industeel, Sonaca. Ce sera toutefois bientôt l'ensemble de la région qui est en passe de reconversion, y compris la géographie du centre-ville qui resserre ses priorités autour de gros espaces commerciaux : des projets où les investisseurs auront su profiter de l'appauvrissement du centre-ville, dû aux dizaines de milliers d'emplois perdus, pour racheter à bas prix et raser des quartiers entiers laissés à l'abandon.

La population de l'agglomération, qui a triplé durant le 19e siècle, s'est stabilisée et a commencé à décliner à partir de la crise du charbon dans les années

60, chutant encore de 27 000 habitants entre la fusion des communes en 1977 et 2001. Entre-temps, Charleroi reste une ville très cosmopolite, la première commune wallonne – avec environ 200 000 habitants dans la ville et le double dans toute l'agglomération – et le pôle culturel de sa région. Depuis une quinzaine d'années d'ailleurs, beaucoup d'initiatives fleurissent pour tenter de valoriser le patrimoine industriel de la ville par la culture, et qui, à défaut de relancer l'économie, redonnent un peu de brillance à la ville dans des domaines moins soumis à la concurrence internationale.

Dans ce théâtre industriel en constante mutation, les habitudes de lutte de la majorité ouvrière, ayant conscience qu'il s'agit d'une lutte de classes, ont produit leur lot de militants syndicaux combattifs qui ont poussé la régionale FGTB carolo en 2012 vers une rupture avec le PS. Rejetant la charge sur les épaules des travailleurs des effets de la crise capitaliste, fustigeant le

PS dans son rôle de chien de garde du capital, le secrétaire régional lança un appel vers les partis à la gauche du PS et

Abonnez-vous !

Par son auto-financement, notre journal **Presse Internationale** est 100 % indépendant. Il se vend de main à main mais, pour le soutenir, vous pouvez aussi vous y abonner (en Belgique), au prix de 20 EUR pour 10 numéros.

- Versez le montant sur le compte *Ligue Communiste des Travailleurs* BE06 9731 2913 4922 avec mention de votre nom et « Abonnement PI »
- Communiquez votre adresse postale, soit par e-mail à lct.cwb@gmail.com soit par la poste à J. Talpe Rue de l'Elan 73 - Bte 10 1170 Watermael-Boitsfort

d'Ecolo, proposant un programme anticapitaliste radical. Malheureusement, cet appel n'a pas de suite concrète, jusqu'à présent.

C'est dans ce contexte d'appauvrissement, de chômage des jeunes, de précarisation généralisée de l'emploi, mais aussi de recul de la conscience de classe, que se construit la section des Jeunes FGTB.

Devant l'importance de la tâche de sensibilisation de la jeunesse au combat syndical, rendu plus difficile encore avec la montée du travail intérimaire et le chômage de masse, la section Jeunes ne ménage pas ses efforts pour attirer du monde et animer les jeunes (jusqu'à 30 ans) qui y militent.

Les jeunes FGTB se mobilisent contre l'austérité.

Au mois de mars, les Jeunes FGTB wallons ont ainsi organisé une action de protestation devant le parlement régional à Namur. Il s'agissait d'interpeller les parlementaires à propos de la limitation dans le temps des allocations d'insertion, leur demandant de faire pression sur le gouvernement fédéral pour retirer ses mesures anti-jeunes. Une rencontre était également prévue avec Kris Peeters à Bruxelles, pour lui demander une négociation sur les points « jeunes et chômage », et pour dénoncer cette fin de droit programmée.

Rejointe par les militants des Jeunes CSC, des JOC et des commissions TSE, la manifestation très animée a rassemblé près de 500 manifestants dans le centre de la capitale wallonne. Il est à déplorer que tout en ayant connaissance de la

date de cette action, parfaitement en ligne avec les enjeux du moment, les dirigeants des centrales principales de la FGTB aient décidé de programmer un rassemblement le même jour à la même heure à Bruxelles. Simple mépris de la Commission des jeunes, ou volonté délibérée de la part de la bureaucratie de casser tout mouvement plus ou moins spontané, et n'émanant pas des cadres principaux du syndicat ? Toujours est-il qu'au regard de cette action « concurrente » en front commun, le nombre de manifestants peut être considéré comme une participation raisonnable, et dans le train qui allait nous emmener vers Namur, nous étions une bonne vingtaine, alors que plusieurs centaines de personnes attendaient à la Gare du Sud leur convoi vers Bruxelles.

Au parlement, les députés MR, dont le parti est au fédéral et est donc responsable en première ligne des mesures incriminées, ont fait montre de leur dédain extrême pour tout mouvement populaire et ne sont même pas venus à la rencontre des émissaires. Repérés à la sortie du bâtiment, ceux-ci ont néanmoins été hués par la foule. Après le compte rendu de sa rencontre avec les parlementaires PS, CDH et Ecolo, à la tribune improvisée devant le parlement, la secrétaire de la commission Jeunes a cédé sa place par on ne sait quel tour de passe-passe à un représentant Ecolo et une déléguée PS ! Ils s'étaient faufilés et avaient sans doute fini par trouver un interlocuteur ami pour se faire une place au soleil. Décidément la rupture de la FGTB et du PS n'est, semble-t-il, pas consommée à Namur !

Revendiquant sans honte pour leur parti la lutte pour l'emploi et leur accord avec nos revendications, ils oublient un peu trop facilement qu'ils étaient au pouvoir il n'y a pas si longtemps et que les mesures d'exclusion du chômage entrant en vigueur ce dernier mois de janvier sont leur responsabilité. Mais les manifestants ne se sont pas laissés tromper et de nombreux quolibets ont fusé. Les dizaines de cœurs qui saignent, de gros cœurs de bœufs jetés devant l'entrée du parlement étaient d'ailleurs là pour rappeler l'hypocrisie du PS, incarnée dans les larmes de crocodiles de Di Rupo, qui a « *le cœur qui saigne, quand il pense à ces femmes et ces jeunes qui vont être exclus [des allocations de chômage]* ».¹

L'absence des élus du PTB est également à regretter, ceux-ci s'étant excusés, sans doute pour participer à l'autre action à Bruxelles. Ils avaient pourtant été prévenus, et ils auraient pu jouer un rôle dans la rencontre, dénoncer, ou en tout cas pressurer, les élus PS, laisser ne fut-ce qu'un représentant. Mais peut-être ne souhaitaient-ils pas se retrouver dans ce rôle, en porte-à-faux, non pas dans l'hémicycle mais face à une délégation avec des revendications précises.

Deux cars ont ensuite emmené les plus persévérants pour aller rencontrer Kris Peeters, ministre de l'Emploi à Bruxelles. Et le ministre a refusé le rendez-vous pourtant fixé, chargeant une collaboratrice de recevoir les doléances. Décidément, le dédain pour la population se parle dans toutes les langues. ■

¹ La Libre (en ligne), 06.01.2015

Ils ne veulent pas nous écouter ? Faisons-nous entendre, camarades !

Tous unis contre les mesures d'exclusion du gouvernement ! L'allocation de chômage n'est pas une aumône du gouvernement, c'est un droit ! Pour le rétablissement de toutes les cotisations patronales, financement plein et entier des caisses de chômeurs, des pensions !

Vous ne voulez pas d'une société du chacun-pour-soi, où tout le monde surveille tout le monde, où la misère est cachée dans les foyers ? La lutte pour nos droits sociaux est à relancer, maintenant : ensemble seulement nous pourrons (re)conquérir des droits collectifs et remettre en cause leur dogme de la croissance, qui finira sinon par nous écraser.

Dans les régions comme au fédéral, combattons l'austérité !

« Le TTIP, projet de société, moi je n'en veux pas, garde-le pour toi ! »

Voilà ce que chantait un groupe de femmes lors de la dernière manifestation en décembre passé ; à juste titre, car l'enjeu nous concerne tous ! Le Traité Transatlantique d'Investissements et de Commerce (TTIP) est un traité de libre-échange entre les Etats-Unis et l'Union européenne, qui veut éliminer toutes les barrières commerciales entre les deux continents en matière de biens et de services, concernant les produits alimentaires, les normes bancaires, la vente d'armes, etc. C'est le rêve des multinationales : l'élimination de toute entrave au commerce et aux investissements pour 820 millions de consommateurs. Et cela va avoir des conséquences graves pour tous les travailleurs, avec ou sans emploi, avec ou sans papiers, augmentant plus encore la précarité des jeunes, des femmes, des migrants.

Un traité pire que les autres

Il y a déjà plus de 1600 traités entre les Etats-Unis et différents pays d'Europe. Alors, un de plus, cela va-t-il changer quelque chose ? Oui, ce traité de libre-échange est plus grave que les précédents ; premièrement de par son étendue. Des normes de compatibilité doivent être atteintes pour 9 branches au moins : le secteur automobile, les produits pharmaceutiques, cosmétiques et chimiques, les appareils médicaux, les pesticides, la technologie de l'information et de la communication (ICT) et l'ingénierie.

D'autre part, cette révision des normes et règles de traçabilité et de qualité est une révision à la baisse, pour les harmoniser avec celles des Etats-Unis. Par exemple, « les règles concernant les produits chimiques aux Etats-Unis sont beaucoup moins strictes qu'en Europe. Nous avons REACH, eux ils ont le TSCA qui n'exige pas le même type d'examen des produits chimiques », commente Ignacio Garcia Bercero, le négociateur en chef du TTIP pour l'Europe. Nous allons donc assister à une invasion de produits étasuniens dérégulés et de moindre qualité dans une multitude de secteurs, y compris la santé. Cela signifie aussi l'ouverture de nos marchés publics aux grosses entreprises étasuniennes, au détriment des PME.

Troisièmement, aux dires du négociateur, « nous n'aurons pas le temps d'examiner tous les secteurs lors des négociations. La question est de savoir si nous créons un mécanisme institutionnel dans le TTIP qui nous permettrait de maintenir

une grande coopération réglementaire, y compris quand l'accord sera conclu ». Cela implique un organe permanent de régulation commerciale, supranational et indépendant des gouvernements.

Il s'agit donc bien de l'approfondissement d'un choix de société déjà fait par l'Europe depuis plusieurs décennies, à savoir, un modèle néolibéral où priment avant tout le marché et les bénéfices du capital, où tout peut s'acheter, se vendre et se déréguler, tant que cela profite aux multinationales et aux banques.

La répercussion sur le monde du travail

Avec le *Pacte budgétaire européen* (TSCG), les 28 Etats de l'Union européenne s'étaient déjà mis d'accord entre eux pour faire payer la crise aux travailleurs, en appliquant des plans d'austérité, sous le prétexte du paiement de la dette publique. Et ils nous ont imposé un menu bien salé : des coupes dans les dépenses publiques comme les soins de santé et les allocations de chômage, la chasse aux chômeurs, la totale flexibilité de l'emploi. Maintenant, ils prétendent se mettre d'accord avec les 50 Etats Unis pour créer « l'OTAN économique » (45 % du PIB mondial) en accélérant la privatisation des services publics et le détricotage des systèmes de protection sociale, sous prétexte de favoriser la croissance et l'emploi !

Si on ne sait actuellement rien de précis concernant les droits du

travail (toutes les négociations étant à huit clos), l'expérience des autres traités internationaux, tels que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), montre que l'ouverture totale des marchés et la mise en concurrence de systèmes de travail différents, avec une totale liberté des entreprises, engendrent le dumping social et une harmonisation législative vers le bas¹. En clair : davantage de concurrence entre les travailleurs étasuniens et européens, de flexibilité du travail, d'exploitation des travailleurs ; et donc, davantage de pauvreté pour notre classe, au profit de quelques multinationales.

Pour rappel, les Etats-Unis n'ont ratifié que 3 des 8 conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Récemment, la Commission Européenne n'a-t-elle pas déjà recommandé à la Belgique de mettre fin à son système d'indexation ? Et les quotas laitiers, qui garantissaient un prix minimal aux producteurs, viennent d'être supprimés.

Plusieurs études, de l'Université d'Anvers et du Massachusetts aux Etats-Unis, ont démontré que ce traité provoquerait la perte de 600 000 emplois, surtout dans le secteur public et parastatal, où les femmes sont surreprésentées. La chute du salaire horaire de base et la suppression de nombreuses protections

Différents sigles, pour un même traité

TTIP Transatlantic Trade and Investment Partnership

TAFTA Trans-Atlantic Free Trade Agreement

PTCI Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement

GMT Grand Marché Transatlantique

APT Accord de Partenariat Transatlantique

sociales sont aussi des conséquences prévisibles.

Un traité absolument antidémocratique !

Ce traité est en négociation depuis 2013. Ils se réunissent tous les mois pendant une semaine et ils en sont au huitième round de négociations. Les négociations se font à huis clos et de nombreux documents sont maintenus secrets.

Qui négocie ? La Commission Européenne, particulièrement la DG Commerce, assistée par un « Comité 207 » avec des représentants des 28 pays membres qui sont censés faire le relais avec leur gouvernement

d'obtenir l'annulation des négociations en cours et d'empêcher la signature de ce traité !

Qui plus est, le traité lui-même est antidémocratique. Il comporte une clause d'arbitrage qui prévoit la création d'une instance supranationale privée – Investor State Dispute Settlement (ISDS) – composée de cabinets d'avocats d'affaires, pour régler les différends entre investisseurs et Etats. Elle permettrait aux multinationales et investisseurs de faire un procès aux pays ou à d'autres niveaux de gouvernance (une région, ou même une commune) si ces derniers prenaient des décisions qu'ils considèrent comme nuisibles à leurs intérêts ; et cela, **en marge de tout tribunal national et sans recours**, et avec la

possibilité d'exiger des compensations financières. Qui plus est, il s'agit d'un mécanisme unilatéral, puisque les Etats ne pourraient pas y recourir dans le cas où les multinationales ne respecteraient pas les lois locales. En clair, ce mécanisme permet aux multinationales de faire et défaire la loi, en fonction de leur recherche de profit. Il en résulte donc une perte de souveraineté des Etats face à la toute-puissance des entreprises et investisseurs privés.

Des conséquences graves au quotidien

Les exemples les plus connus de la dérégulation concernent les secteurs de l'alimentation (les OGM) et du nettoyage, la multiplicité de produits nocifs et dangereux sans étiquetage adéquat, et la santé, avec l'augmentation du prix des médicaments et des soins de santé. La libre publicité et la vente sur internet de médicaments qui ne se vendent que sur prescription en Europe, ainsi que l'apparition de supermarchés de médicaments comme il en existe déjà aux Etats-Unis, sont d'autres conséquences et dérives dangereuses. Les mutualités se sont prononcées contre le TTIP, vu le risque

On peut le stopper !

Un autre traité de libre-échange, l'ALCA (Acuerdo de Libre Comercio de las Americas) devait concerner 34 pays, soit tout le continent américain excepté Cuba et les enclaves de la France, le Royaume-Uni et les Pays-Bas. Il n'a jamais été signé, à cause d'une tenace résistance dans la plupart des pays latino-américains.

pour l'assurance maladie et la couverture des soins de santé, exigeant que ces secteurs soient retirés des négociations.

Tout cela aura des conséquences graves pour les secteurs les plus fragilisés de la population, comme les femmes, qui sont majoritaires dans les secteurs du nettoyage et des soins à autrui.

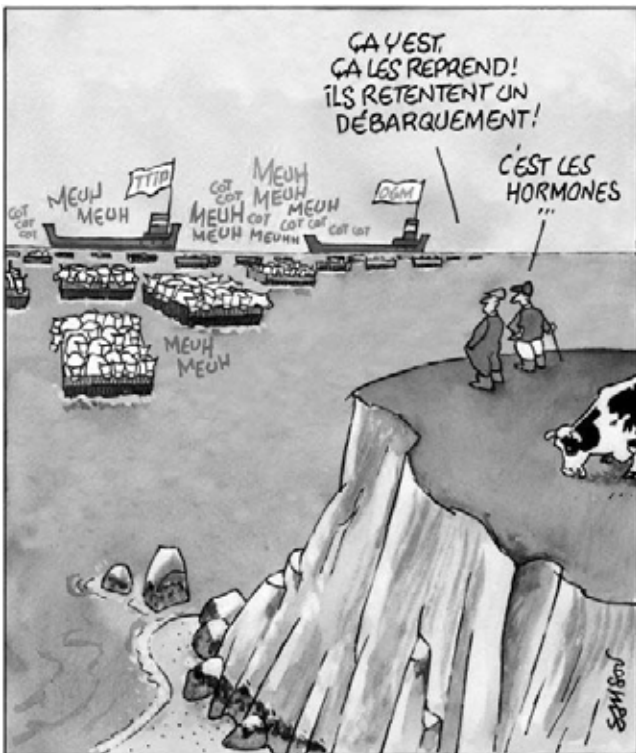
En outre, selon la logique du libre commerce, les entreprises doivent être toutes traitées de la même manière. L'Etat ne pourra donc pas financer une entreprise, même s'il s'agit d'un hôpital public, d'une école, etc., à moins d'accorder la même aide à toutes les entreprises, ce qui est impossible. L'Etat ne pourra dès lors plus financer les services publics et le secteur non marchand, ce qui signifie moins de services publics, et donc plus de services privés, payants, et seulement accessibles à ceux qui peuvent se les payer.

Mobilisons-nous pour que nos communes se déclarent « zone hors TTIP », comme c'est déjà le cas dans plus de 50 communes en Belgique !

Organisons des mobilisations pour imposer un référendum, en Belgique et dans toute l'Union européenne, sur le TTIP !

Organisons-nous sur nos lieux de travail, dans nos quartiers et dans nos écoles pour construire un mouvement puissant d'opposition au TTIP ! ■

1 Le dumping social est une stratégie d'entreprise utilisée pour abaisser le coût de la force du travail, par exemple par des astuces qui favorisent le travail au noir de sans-papiers, la sous-traitance à de faux « indépendants » ou le « détachement » de travailleurs d'autres pays de l'UE.



respectif et... avec les multinationales via leurs lobbyistes.

La signature est prévue pour fin 2015, mais le traité devra auparavant être approuvé par tous les pays, et en Belgique, par tous les parlements régionaux et le fédéral. Une pétition européenne exigeant l'arrêt des négociations du TTIP, recueillant plus d'un million et demi de signatures, n'a pas été prise en compte par la Commission européenne. Il faut donc, plus que jamais, s'organiser en multipliant les comités locaux pour construire un rapport de force capable

RÉPRIMER POUR MIEUX EXPLOITER

Le 14 avril, 550 migrants ont fait naufrage en mer méditerranéenne, dont un tiers seulement a pu être sauvé, et une semaine plus tard, encore 700 « naufragés » ont péri. Récemment, deux demandeurs d'asile qui avaient vu leur demande refusée et étaient dès lors contraints de rentrer dans le pays qu'ils avaient fui, ont tenté de mettre fin à leur vie : un guinéen, qui s'est immolé et se trouve dans un état critique, et un marocain, qui s'est donné la mort par pendaison. Ces drames ne peuvent être entendus en dehors de la politique d'asile restrictive et sécuritaire mise en place par la Belgique et, plus généralement, par l'Union Européenne.

Les guerres et les dictatures au Moyen-Orient et en Afrique, ainsi que la montée d'organisations islamistes intégristes semant la terreur dans ces régions, poussent des millions de personnes à fuir. Une partie de ces migrants cherche refuge en Europe, souvent illégalement et n'hésitant pas à mettre leur vie en danger pour y arriver, car leurs chances d'obtenir un permis de séjour dans un pays de l'Union Européenne sont extrêmement faibles. De fait, le nombre de migrants entrés illégalement en Europe a triplé en 2014 par rapport à 2013, passant à 274.000 personnes, auxquelles il faut ajouter ceux ayant demandé l'asile et qui, pour la plupart, et à l'instar des deux demandeurs d'asile ayant tenté de mettre fin à leurs jours, se verront déboutés. En effet, face à cette explosion migratoire, au lieu d'offrir l'asile à ces réfugiés, l'Union Européenne – qui « risque » de recevoir un réfugié par 2000 habitants, alors que la Liban en a un sur quatre – a décidé de restreindre le nombre de demandes d'asile acceptées et de renforcer les contrôles à ses frontières afin de refouler un maximum de migrants. Cette mission de refoulement a été confiée à Frontex, l'agence européenne pour la sécurité et les frontières extérieures de l'UE.

Frontex : une armée pour combattre les migrants

Cette agence, créée en 2004, a comme objectif de mettre en application la politique migratoire sécuritaire menée par l'Union Européenne. Dans les faits, elle peut ériger des clôtures et des murs,

mener des renvois collectifs forcés vers les pays d'origine¹ et sous-traiter les contrôles migratoires à d'autres pays, avec lesquels elle passe des accords en vue d'empêcher les migrants, non plus d'arriver, mais aussi de partir. Elle est en effet dotée d'une personnalité juridique propre et coordonne des opérations en lien avec les polices, les gardes-frontières et les douanes des pays tiers, avec des moyens quasi militaires.

C'est dans ce contexte que, le 6 mars, le directeur de Frontex est venu visiter l'aéroport de Zaventem avec Jan Jambon, ministre de l'Intérieur, et Theo Francken, secrétaire d'Etat à la Migration.

Les « sans-papiers » toujours en lutte !

Le 1er mars, 200 sans-papiers et sympathisants ont marché de Bruxelles au « Centre 127bis » de Steenokkerzeel. Le 22 mars, ils étaient 500 au Centre fermé de Vottem. Le 1er avril, lors de la manifestation syndicale à la Place Luxembourg à Bruxelles, un groupe compact de sans-papiers, exigeant la régularisation, arborait un calicot : « **Le travail nous unit, les papiers nous séparent** ».

A qui cela profite-t-il ?

Les conséquences de cette politique migratoire sont éloquentes : 3 072 personnes sont mortes dans les eaux méditerranéennes en 2014 et 274 000 personnes sont entrées illégalement.

Ce chiffre gigantesque démontre l'hypocrisie ignoble de l'Union Européenne, qui refuse l'asile à la majorité de ces migrants, mais qui accepte quand même que ceux-ci vivent sur son territoire, à condition qu'ils restent précisément cela, des « illégaux », dépourvus de droits, et donc une main-d'œuvre bon marché, exploitable et corvéable à merci, et qui, de plus, fait pression sur les conditions de travail et les salaires de l'ensemble des travailleurs légaux. C'est une aubaine pour les patrons, qui en profitent copieusement, souvent en toute « légalité », par le biais des sous-traitances en chaîne. A charge de l'Etat de mener la répression contre ceux qui osent réclamer des papiers et s'organisent en vue de cela, et de les enfermer dans des prisons qui n'en ont pas le nom et où même des enfants sont isolés du monde.²

Le combat des travailleurs sans-papiers est inséparable de celui de l'ensemble des travailleurs. Il est donc fondamental d'unifier nos luttes, avec et sans papiers. Mais, le gouvernement, conscient de la force immense que les travailleurs auraient s'ils étaient solidaires, cherche à nous diviser en attisant le racisme chez les travailleurs « légaux » belges vis-à-vis des « illégaux » et des étrangers. Les récentes déclarations de Bart De Wever sur la communauté berbère en sont un exemple de plus... ■

1. En 2010, par exemple, 32 vols « spéciaux » ont été organisés par Frontex.

2. Voir aussi la brochure *Les travailleurs sans papiers, un maillon essentiel de l'exploitation capitaliste* sur notre site (colonne de droite).

Suppression de Frontex !

Suppression des centres fermés ! Arrêt des expulsions !

**Syndicalisation des travailleurs sans-papiers aux mêmes conditions que les travailleurs légaux !
Travailleurs avec et sans papiers, unifions nos luttes contre le gouvernement et le patronat !**

Régularisation de TOUS les sans-papiers !